

Julien Viguié dit « lo finòt » : une figure de Saint Antonin.

Par Gérard CASSAN

Julien VIGUIÉ fils de Pierre VIGUIÉ, propriétaire exploitant agricole, né à SAINT ANTONIN le 18 décembre 1853, décédé à Thoumet le 12 mars 1944 et de Marie Julie SABY, née à CAYLUS le 17 octobre 1869, décédée à Thoumet le 22 août 1947 ; il était le cadet d'une fratrie de 5 enfants qui se composait de :

- Pierre Germain dit « Elie », né à Saint Antonin le 11 octobre 1889,
- Eloi, né à Saint Antonin le 1^{er} novembre 1891,
- Frédéric, né à Saint Antonin le 18 avril 1896,
- Marie, dite « Louise » ou « Eloisine », née à Saint Antonin le 19 juillet 1904, épouse Arthur FOURES, charpentier,
- Julien, dit « Lo Finòt », né à Saint Antonin le 29 juillet 1906.

Âgé d'à peine plus de 40 ans au décès de sa mère, veuve depuis trois ans, Julien se retrouva seul exploitant de la propriété familiale de 18 ha 50. Ses frères et sœur s'étaient respectivement installés à Bélague (commune de PENNE), à Clos de Rey (PENNE), à la Perrière (commune de SAINT MICHEL DE VAX) et à CAMPAGNAC (Tarn).

Son titre de propriétaire résultait d'un « arrangement de famille » du 24 novembre 1940 au titre duquel chacun des 4 enfants avait reçu la somme de « quatre mille francs », pour « ne plus rien avoir à lui réclamer à l'avenir », selon les termes mêmes de son frère Pierre, premier signataire.



Julien VIGUIÉ en 1985

Célibataire endurci, condition qui sera la sienne jusqu'à sa mort, Julien était cependant un être de nature très sociable qui ressentit douloureusement la solitude dans laquelle le plongea, en 1960, le décès de son unique voisin, Frédéric ANDRIEU, avec lequel pourtant il se chamaillait régulièrement. Il faut dire ici que le hameau de Thoumet, qui compte aujourd'hui 7 foyers était à l'époque à l'abandon, la plupart de ses bâtiments en ruine ou presque.

Julien supplia alors le Seigneur de lui envoyer un nouveau voisin. Ses prières, sans nul doute ferventes, furent exaucées, puisque, quelque temps après, s'établissaient à THOUMET Pierrette et Jean Pierre BIGOU, desquels nous tenons un certain nombre des anecdotes ci-après rapportées.

En 1969, Julien exploitait seul, depuis près de 25 ans, la maigre et ingrate terre du Causse de Sainte Sabine, sur le plateau d'Anglars. Lorsque nous sommes arrivés, au début des années 70, il atteignait l'âge de 65 ans, et, loin de songer à la retraite, il consacrait toute son activité à l'élevage de chèvres et de deux ou trois chevaux. Concernant ces derniers, il possédait une aptitude certaine en l'acquisition de « carnes » squelettiques qu'il « requinquilhait » avant de les revendre ou échanger, contre une bête de même allure et une modique somme, au maquignon qui visitait assidûment le hameau. Sans que nous n'ayons jamais assisté aux termes de l'échange, le bénéficiaire de celui-ci nous apparaissait clairement. Julien n'était pas dupe, qui, contemplant l'une de ses dernières acquisitions, me confiait « cresi qu'es pas plan forçut » (« je crois qu'il n'est pas bien vigoureux »).

C'est ici qu'il convient de s'interroger sur l'origine de son surnom, « Lo Findòt » : allusion à son aspect physique ou trait caractéristique de sa personnalité ?

De frêle constitution - il avait été jugé inapte au service militaire - Julien était d'une vigueur, d'une endurance au travail et d'une résistance au mal peu commune. Nous avons encore en mémoire l'image de la silhouette fluette et voûtée, gravissant, de retour du marché, le dimanche matin, les 3 km de la côte de Sainte Sabine, lourdement chargée des fardeaux les plus hétéroclites. Il ne reculait devant aucun effort pour assurer l'alimentation du troupeau : le machinisme agricole se limitait pour lui à son vieux tracteur

monocylindre Vendoeuvre et la charrette sur laquelle, quelle que soit l'ardeur du soleil, il chargeait en vrac le foin coupé à la faux. Lorsque, la saison avançant, la pâture se réduisait à quelques touffes grillées, il escaladait les arbres pour en prélever le feuillage. De la même manière, la récolte du bois de chauffage, la plupart du temps des troncs d'arbres morts, laborieusement et sommairement débités à la hachette ou à la scie à bûches, s'effectuait à dos d'homme.

C'est au cours de l'une de ces expéditions que Julien fut victime d'un accident qui témoigne de son endurance au mal. Alors qu'il remontait, « à la fraîche », dans l'obscurité, sa récolte de feuillage, une branche perfide vint se ficher dans son œil gauche, rouvrant une blessure d'enfance, un coup de canif qui avait provoqué la perte de l'organe. Le lendemain matin, Marcel VIGNES, alarmé par la plaie qui suppurait, parvint à l'emmener au Centre Hospitalier de MONTAUBAN sous la promesse formelle qu'il serait de retour dans la journée « pour soigner les bêtes ».....promesse tenue, à la stupéfaction du chirurgien et du personnel infirmier qui, à peine effectuée la suture dans la cornée à vif (exigence du patient), le virent littéralement s'enfuir du bloc opératoire en invoquant ses obligations.

Pourtant, d'une manière générale, le temps, les heures (il se levait et se couchait avec le soleil) ne comptaient pas pour lui, pas plus que la notion de productivité : ainsi pouvait-on le voir, des jours durant, à la rage du soleil, tailler au « mascot » les buissons noirs qui envahissaient la parcelle proche de sa maison, dite « Garroufet », sur laquelle la roche affleurante interdisait tout défrichage mécanique.

Cette rudesse, cette rusticité pourrait-on dire, à l'image du Causse qui l'avait vu naître, résultaient à l'évidence des conditions mêmes de son existence depuis le décès de ses parents, tout autant que des maigres revenus de l'exploitation. L'absence de femme au foyer s'était très vite fait ressentir et le ménage n'était pas la première de ses préoccupations.

Inexorablement et assez rapidement, à en juger par l'état dans lequel se trouvait en 1970 l'intérieur de « l'ostal », Julien avait renoncé à disputer aux souris, aux loirs et aux araignées les deux pièces à vivre – salle commune et chambre unique - qui s'ouvraient sur un même niveau au-delà du « balet » et dont les fenêtres mal ajustées, aux

carreaux fêlés, parfois absents, opposaient peu de protection au vent et au froid.

Dans cet espace poussiéreux et monochrome s'étaient accumulés au fil du temps dans un désordre indescriptible les objets les plus divers : vieux cartons, journaux, bouteilles et bidons vides, sacs et fagots amoncelés sur le parquet dont ils masquaient traitreusement les lames absentes ou vermoulues. Sur la table ou le buffet aux portes béantes, des bocaux et des boîtes métalliques qui préservaient les papiers et billets de l'agression des rongeurs. Dans le seul coin dégagé, près de l'âtre qui ne connaissait jamais un feu d'enfer, mais où rougeoyaient seulement quelques tisons, Julien préparait et consommait ses repas, composés pour l'essentiel de soupe, de pâtes, d'œufs et de fruits.

Quant à sa chambre, il l'avait depuis longtemps transférée dans l'étable voisine où il dormait sur le foin, au-dessus et à la chaleur du bétail... chaleur et confort tout à fait relatifs dont nous nous étions inquiétés durant l'hiver 1984-1985, particulièrement rigoureux. De retour à Thoumet après plusieurs jours durant lesquels le thermomètre était descendu à -20° , nous avons demandé à Julien s'il n'avait pas eu trop froid. « Eh enfin !...dit-il, le bouc est mort ... ». Le bouc était mort, mais Julien avait résisté !

Malgré son aspect rugueux et fruste, Julien était un homme cultivé, d'une grande curiosité intellectuelle et s'intéressait à tous les aspects de la vie sociale de son époque. D'un abord agréable, tolérant, il appliquait sans le savoir les préceptes taoïstes et voyait en tout être humain un ami potentiel. Il lisait beaucoup : la Dépêche, de la première à la dernière ligne et suivait avec attention, notamment lors des élections, les controverses politiques. Sur un vieux téléviseur dont le son était poussé à fond en raison de sa surdité, il suivait assidument les Feux de l'amour et Daktari, il confondait, jusqu'à ce que Nuria BIGOU le détrompe, le lion Clarence avec un gros chien.

Ses réparties étaient toujours pleines du bon sens du terroir, mais aussi d'une malice, voire d'une espièglerie qui pétillait dans son œil droit : alors que Jean Pierre BIGOU lui vantait les qualités du tracteur Vendoeuvre qu'il lui avait cédé après l'achèvement de la restauration de sa maison – « c'est un bon tracteur, n'est ce pas Julien, c'est moi qui vous l'ai vendu » -, Julien de répondre du tac au tac.. « eh, c'est moi

qui vous l'ai acheté ! »... Un autre jour, en remerciement de je ne sais quel service, Julien apportait une poule à ma belle-mère qui, familière des volailles plumées, éviscérées, prêtes à cuire, s'écrie « *mais elle est vivante !* », ce à quoi Julien répondit « *voldriatz pas que vos balhe una galina crebada !* » (vous ne voudriez pas que je vous donne une poule crevée). Toute la malice paysanne de Julien s'exprimait là, en occitan, dans la confusion feinte entre les termes « morte » (tuée) et « crevée » (trouvée sans vie, donc de mort suspecte).

Comme tous les gens modestes, en particulier dans le monde rural, Julien manifestait une volonté farouche de ne rien devoir à personne : lorsque j'eus remplacé, ce qui me paraissait naturel, un pneu hors d'usage du tracteur que je lui empruntais régulièrement pour mes transports de matériaux entre Thoumet et Al Thaïs, il se fâcha tout rouge jusqu'à ce que j'en accepte le remboursement, pour lequel il m'apporta une soupière remplie de pièces de 5 francs en me disant : « tenez, payez-vous !... ».

Homme très sociable, Julien affectionnait les moments conviviaux, comme l'apéritif qu'il nous offrait de temps en temps, en posant deux conditions : que nous allions boire chez nous « vos verres sont plus propres... » et que nous finissions les bouteilles (souvent du Monbazillac, son pêché mignon, mais aussi bien le Martini...) car « un peu tous les jours, ce n'est pas bon pour la santé ».

Effectivement, au quotidien, Julien ne buvait rien d'autre que l'eau de sa citerne, à la surface de laquelle flottaient les loirs noyés....

Un autre moment particulier rythmait la fin de l'année, celui de la dégustation de la « prune », produit de la distillation de la Prune de Saint Antonin, indication géographique aujourd'hui en voie de réhabilitation... cérémonial dont il tirait une légitime fierté, s'agissant d'une récolte patiemment et laborieusement amassée tout l'été et bouillie dans les règles de l'art et des « droits » (20 litres, pas plus !...). Là encore, une condition impérative au rite de la livraison annuelle d'un litre de la précieuse récolte qu'il avait autant de plaisir à nous offrir que nous à la recevoir : surtout, que la bouteille proposée au remplissage contienne 100 cl et non 75... Le reste de la production tenait lieu de réulsif, liniment, antalgique, bref de remède universel à toutes les affections, bénignes ou sévères qu'il pouvait occasionnellement contracter.

Comment enfin ne pas évoquer un dernier trait insolite de la personnalité de Julien, l'attrait qu'exerçaient sur lui tous les engins motorisés, quand bien même son aptitude à les manier ou à les entretenir était des plus limitées. Ainsi, l'essai d'une « Mobylette » dont l'accélération mal maîtrisée valut à Julien un magnifique « soleil » par-dessus le mur séparant le Communal de son jardin.

Autre initiative singulière, dès l'achat d'une motofaucheuse flambant neuve destinée au fauchage de « Garroufet », Julien se mit en tête, par un excès de précaution ou de curiosité, de vérifier le niveau d'huile, manipulation qui se conclut par une vidange intempestive du moteur.

Bien plus dangereux pour lui fut le dernier épisode de la vie du fameux tracteur VANDOEUVRE : Julien descendait à son volant le chemin en pente prononcée qui conduit aux prés sous THOUMET lorsque, fausse manœuvre ou défaillance, la vitesse engagée sauta et le tracteur en roue libre, se mit à prendre de la vitesse. Paniqué, incapable de le stopper, Julien ne dut son salut qu'à un saut acrobatique et l'engin qui finit sa course fracassé dans le bas-fond.

Peut-on penser que ce seul incident l'ait persuadé que le temps était venu de prendre une retraite bien méritée ? Probablement non, le travail était le sens et raison de son existence. Ce n'est donc que par le constat du déclin de ses forces et de l'incapacité dans laquelle il se trouvait de poursuivre l'exploitation de sa propriété comme il l'entendait qu'il se résigna en 2001, à 95 ans, à prendre pension à la Maison de Retraite de Saint Antonin. Ce fut sans doute une décision difficile à prendre, à laquelle il consentit sur le conseil de son neveu Pierre... après une



Julien VIGUIÉ en 1989

hospitalisation due à une mauvaise bronchite et la disparition de sa fidèle chienne Violette.

Il ne vécut là que quelques mois d'une existence paisible faite de conversations avec les autres pensionnaires et des visites de Jean Michel BOURGERES, son soutien attentif depuis plusieurs années.

La mort, en effet, ne devait plus tarder et s'adressant à un personnage qui avait défié avec une telle constance et une telle humilité les rigueurs et vicissitudes de l'existence, elle ne pouvait survenir que par surprise. Elle l'emporta le dimanche 24 novembre 2002 au cours de sa promenade de l'après-midi.

Nous garderons de Julien VIGUIÉ, « Lo Finòt », le souvenir ému d'une personnalité de Saint Antonin attachante et contrastée, un exemple de labeur et d'humanisme singulièrement rassemblés dans un être pétri de modestie, de finesse et de droiture.

Le modèle de la symbiose qu'il pratiquait avec son environnement, comme sa sagacité, ont inspiré la plaquette « Balade naturaliste à Saint Antonin Noble Val – A la découverte des milieux naturels du Causse d'Anglars », dont le tracé sur le Causse de Sainte Sabine est rythmé par des panneaux repères frappés à l'image de « Lo Finòt ».

Un bel et permanent hommage lui est ainsi rendu.